La courbe de la température qui est la courbe d'infection, et la courbe agglutinante qui est ceile de défense, concordent ensemble pour réveler la marche de l'affection et rendre compte de la gravité des symptômes. Toutes deux, elles servent puissament au séro-pronostic de la fièvre typhoïde.

Le serum des typhiques ne possède pas seulement la propriété agglutinante. Au cours de la maladie, ce serum peut acquérir des propriétés vaccinantes et atténuantes. Le pouvoir vaccinant est tout à fait indépendant du pouvoir agglutinant, mais il existe un parallélisme assez étroit entre les pouvoirs agglutinant et atténuant.

Nous reproduirons les conclusions du remarquable travail de M. Paul Courmont (1).

"1. Courbe agglutinante chez les typhicues. — Nous l'a"vons étudiée chez quarante malades. Dans les formes simples,
"classiques, le pouvoir agglutinant s'élève progressivement, atteint
"son maximum à la fin de la période d'état, puis redescend rapide"ment, décrivant, le plus souvent, une courbe en clocher ou en
"toit.

"Au contraire, dans les formes graves, hypertoxiques, prolongées, etc., la courbe est beaucoup moins régulière: courbes traînantes, oscillantes, à descente prématurée, etc. Lorsqu'elle existe dans ces derniers cas, l'ascension élevée du pouvoir agglutinant resto encore un phénomène critique de bon pronostic.

"D'après ces faits cliniques, la formation de la substance agglutinante garde la signification d'une réaction de défense.

"II. Séro-Pronostic 1. — Le point capital sur lequel s'appuie le séro-pronostic est cette élévation critique du pouvoir agglutinant, au moment où se dessinent les premiers signes de déserves.

" cence. Tel que nous l'envisageons, le séro pronostic n'est, actuelle-

" ment,
" C'est la
" des rés

"thermi

" A.
" Phase
" elle-mê
" meiller
" une réi

" cente d " la cour

"Si

" l'abaiss " élémen " organi " le pouv

" des alte

" Pa " bes agg " avec les " mauvai

"la pério "B)

" moment
" grande

" Un " ble de u " un élém

" Un

⁽¹⁾ La courbe du pouvoir agglotinant che: les typhiques, par M. Paul Courmont (de Lyon).